

Syndicat du Bassin
versant de la Vouge

La lettre d'inf'eau du SAGE de la VOUGE

Septembre 2010 – N°25
Courrier électronique : vougeau@worldonline.fr
Site Internet : www.bassinvouge.com



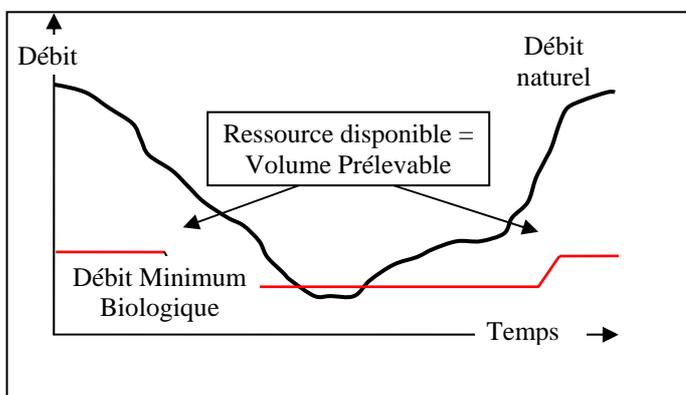
Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

L'Etude Volume Prélevable : une autre façon de penser l'eau !

Le Bassin versant de la Vouge (2010) et la nappe de Dijon Sud (2005) ont tous deux été reconnus comme masses d'eau en déficit quantitatif et qualifiés par le Préfet comme Zones de Répartitions des Eaux.

C'est dans ce contexte que depuis février 2010, BRL Ingénierie associé à Hydrofisis, a entamé l'Etude Volume Prélevable (EVP) sur ces deux territoires.

Le principe fondamental de l'étude est de définir selon des critères scientifiques objectifs, le débit (ou le niveau de nappe) minimum de chaque cours d'eau (ou aquifère) à ne pas dépasser pour sauvegarder le milieu.



Dans la phase d'évaluation des prélèvements en eau des différents usagers du bassin de la Vouge, BRLi a pu dégager les besoins caractéristiques actuels et futurs des consommateurs d'eau potable, des agriculteurs et des principales industries.

Il en ressort que l'eau potable prélève chaque jour de l'année l'équivalent d'un débit continu de 70 l/s dans l'aquifère de Dijon Sud et de 34 l/s dans les sources karstiques et nappes alluviales du bassin. A valeur constante de l'efficacité des

réseaux et de la consommation individuelle, on s'attend à une augmentation de 7% de ces besoins à l'horizon 2015 et 13% à l'horizon 2021.

Les besoins des agriculteurs dépendent des cultures en place et des superficies irriguées, mais aussi du climat : les irrigants ont consommé près de 370 l/s en juillet 2005, 200 l/s en juillet 2004 (à superficies emblavées presque identiques) et seulement 45 l/s en juillet 2009. Cette forte diminution s'explique par l'arrêt de la culture de betterave sur le bassin versant.

Suite à l'arrêt de cette activité, les prélèvements en eau pour l'agriculture se sont trouvés fortement diminués, mais des projets émergent ci et là pour organiser une nouvelle irrigation et maintenir une activité agricole performante.

Les industries ont un prélèvement net entre 5.5 et 6.5 l/s selon la saison.

Une campagne de mesures dans les cours d'eau (débit, granulométrie dans le lit du cours d'eau, hauteurs d'eau) a été menée en mai et une autre est prévue à l'automne. Ces mesures permettront de déterminer le **débit minimal à réserver dans les cours d'eau pour préserver les éco-habitats** et les populations piscicoles, qui elles aussi souffrent du manque d'eau (droite rouge).

En parallèle, un travail de modélisation va conduire à l'**estimation de la ressource** en eau disponible (courbe noire).

La différence entre de la ressource disponible et les besoins biologiques constitue le **volume prélevable**, que devront se partager les usagers.

Tout ce travail vise à adapter structurellement les besoins à la ressource disponible, et donc à réduire le recours aux arrêtés sécheresse.

QUESTIONS A ...

... Jean Michel FEVRE

Président de l'ASA de la Bièvre



En tant que Président de l'ASA de la Bièvre, vous êtes à la tête d'un projet sans équivalent; pourriez vous nous le présenter !

Il s'agit de réhabiliter les bassins de l'ancienne sucrerie d'Aiserey afin de stocker annuellement 800 000 m³ d'eau. Les 4 bassins seront remplis à 80% entre octobre et avril et le complément entre mai et juillet. Cette réserve ainsi constituée permettra, par le biais de plus de 54 kms de canalisation, aux 22 irrigants partenaires [de Rouvres en Plaine au Nord à Brazey en Plaine au Sud], d'irriguer potentiellement 2 000 ha de champs. Ce programme permet, d'une part d'assurer aux agriculteurs un volume annuel fixe d'eau et d'autre part de diminuer l'impact des prélèvements en étiage (absence de pompage entre juillet et septembre).

Avez-vous rencontré des obstacles, des appuis autour de cette réalisation ?

Les appuis ont été nombreux et unanimes (Chambre d'Agriculture, Conseil Régional et Général, CLE de la Vouge,...). Nous avons particulièrement été aidés par les services de l'Etat qui ont permis un financement de 80% par l'entremise des Fonds Européens du PNR sucre. Sans cette aide, les 15 années nécessaires au remboursement du reliquat auraient été très nettement insuffisantes. Il faut noter qu'entre la toute première réunion et la fin programmée des travaux, moins de 3 ans auront suffi ; ceci est une preuve, de la volonté partagée entre tous les partenaires, de réussir ce projet.

L'eau, quels devoirs ?

Dans les années futures, à l'image de notre projet agricole, il faudra limiter au maximum les gaspillages [par essence inutiles], afin de préserver le milieu naturel tout en produisant localement la nourriture destinée aux habitants de notre département, notre région.

Comité de rédaction et conception : CLE Vouge

Crédit photographique : SBV

Avec l'appui de l'Agence de l'Eau RM et C et du Conseil Régional de Bourgogne

LA VIE DU SBV

Après cinq années d'échanges et de discussion entre le SBV et les agriculteurs du bassin de la Vouge, fort est de constater que bon nombre d'entre eux ont manifesté leur accord, leur envie de prendre en compte la préservation de l'environnement dans la gestion de leur exploitation. Sans oublier la mise en place des bandes enherbées (cf. Inf'eau n°12) ou bien celle des plateformes de traitement des pesticides (cf. Inf'eau n°20) ; par le biais de convention ou de la régénération naturelle, les berges des cours d'eau retrouvent lentement un faciès naturel. Des photos sont souvent les plus parlantes ; découvrez la Bornue à Flagey Echezeaux au cours des années.



A NOTER

Comme nous vous le signalions dans le numéro précédent, les stations de suivis hydrométriques sont sujettes au vandalisme ; celle de Tarsul-Izeure l'a été sans toutefois causer de dégâts majeurs. Si vous constatez, quoique ce soit de suspect, n'hésitez à nous le signaler le plus rapidement possible.

PPRE - Tranche 2010

C'est de nouveau Idées Environnement qui a été choisi pour la dernière tranche de restauration. Les comités géographiques seront réunis à l'automne.

Une question, un message, ... Contactez : N. BOILLIN

Tél. : 03-80-51-83-23